

COMITE DE PILOTAGE DU GC

-----  
COMITE TECHNIQUE DU GC

-----  
SECRETARIAT TECHNIQUE DU GC

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

*Union – Discipline – Travail*  
-----



# RESUME PND 2016-2020



# PREFACE

L'exécution du Programme National de Développement (PND 2012-2015) a été un franc succès. Au plan de la relance économique, nous avons réussi à remettre notre économie



sur la voie d'une croissance forte, avec le soutien de nos partenaires au développement. Nous avons rejoint le groupe de tête des pays à forte croissance dans le monde avec un taux moyen annuel de croissance du PIB réel d'environ 9%. Nous avons créé, plus de 2 millions d'emplois en 4 ans. Nous avons également augmenté les revenus de la grande majorité des Ivoiriens, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Ces performances économiques ont été soutenues par un renforcement de nos infrastructures économiques et elles nous ont permis de

contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ivoiriens.

Par ailleurs, les visites d'Etat que j'ai effectuées à l'intérieur du pays ainsi que les rencontres avec mes concitoyens, notamment lors de la dernière campagne présidentielle, m'ont permis de constater que malgré ces avancées, des efforts restent à faire pour consolider notre chemin vers l'émergence.

Aussi, le PND 2016-2020, qui tire les leçons de la mise en œuvre du PND 2012-2015, a pour ambition de réaliser l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020 avec une base industrielle solide. La réduction de la pauvreté et une meilleure redistribution des fruits de la croissance, surtout pour les plus défavorisés et les plus vulnérables, est également un pilier de notre nouvelle vision. Notre stratégie de transformation structurelle de l'économie, s'appuiera sur la compétitivité de notre économie, la transformation de nos produits de base et d'exportation.

Ainsi, le PND 2016-2020 mettra l'accent sur : (i) l'amélioration du taux de transformation des matières premières agricoles ; et (ii) la diversification de l'appareil productif industriel avec la promotion d'une industrie manufacturière.

Le PND 2016-2020 mettra également l'accent sur l'amélioration des conditions de vie de nos compatriotes, notamment par le développement d'infrastructures économiques de qualité prenant en compte les préoccupations liées à l'aménagement du territoire et la préservation de l'environnement.

Le cadre macroéconomique continuera d'être solide. Le scénario retenu s'appuie sur une croissance économique forte, solidaire, créatrice d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes. L'environnement des affaires et la bonne gouvernance feront l'objet d'une attention particulière.

Ces réformes devront s'effectuer de pair avec le développement du capital humain. A cet égard, un effort important sera effectué afin d'améliorer la qualité de notre système

éducation-formation, en vue de le rendre accessible à tous et en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi. Nous mettrons également l'accent sur l'amélioration de la qualité de nos services de santé tout en nous assurant que ceux-ci sont accessibles à tous, au travers de la Couverture Maladie Universelle (CMU).

Enfin, le PND 2016-2020, vise à promouvoir le développement de la coopération internationale, l'intégration régionale et le rayonnement de la Côte d'Ivoire.

Bien évidemment, il nous faut continuer à travailler dans l'union, la discipline, le travail; et comme nous l'a enseigné le Père de la Nation, le Président Félix Houphouët-Boigny, dans la paix. En effet, seule une paix durable, des Institutions fortes et des citoyens prêts à placer l'intérêt de la nation au-dessus de tout, permettront à notre pays d'entrer de façon irréversible dans le cercle des grandes nations démocratiques et développées.

Ainsi, nous pourrons bâtir une Côte d'Ivoire moderne où le travail est reconnu et valorisé. Une Côte d'Ivoire rassemblée et unie, qui offre à son peuple des lendemains meilleurs ; où l'Etat de Droit est reconnu par tous les citoyens.

Je souhaite que tous les ivoiriens, le Gouvernement, les Institutions de la République, les élus, les entreprises, la société civile et les partenaires au développement s'impliquent encore plus que par le passé dans la mise en œuvre de notre nouveau PND 2016-2020 en vue de garantir son plein succès pour le bénéfice de tous les Ivoiriens.

**Alassane OUATTARA**  
**Président de la République de Côte d'Ivoire**

## I. CONTEXTE

1. En mai 2011, avec l'investiture de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire et la mise en place d'un nouveau Gouvernement, une nouvelle stratégie économique a été proposée pour réduire le taux de pauvreté de plus de la moitié à l'horizon 2020 et faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à la même échéance.
2. Outre cet objectif principal, les objectifs spécifiques de cette stratégie sont de : (i) réaliser une croissance forte, durable, équitable, solidaire, créatrice d'emplois, respectueuse du genre et de l'environnement ; (ii) accroître la part de la valeur ajoutée dans la transformation des produits primaires (cacao, café, anacarde, coton etc.) ; (iii) créer l'un des meilleurs environnements des affaires en Afrique et dans le monde ; (iv) être dans le groupe de tête des pays en ce qui concerne les indices de développement humain ; (v) se hisser au rang des meilleurs pays africains en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption et (vi) jouer un rôle moteur dans l'intégration sous régionale et en Afrique.
3. Dans cette optique, le Gouvernement a renoué avec sa tradition de planification stratégique et l'a mise au cœur de l'action publique. Ainsi, sa stratégie globale a été déclinée en deux étapes. Le premier Plan National de Développement (PND 2012-2015) devait poser les fondements de l'émergence et le second s'attèlerait à accélérer la marche vers l'émergence à l'horizon 2020.
4. Le PND 2016-2020 a anticipé et tenu compte des initiatives sous régionales, régionales, continentales et internationales qui influencent les choix stratégiques de la Côte d'Ivoire et l'orientation de sa politique économique. Ces initiatives concernent : (i) l'agenda de développement de « l'Après 2015 » ; (ii) l'Agenda 2063 ; (iii) la position commune de l'Afrique ; (iv) le plan d'actions de l'Union Africaine ; (v) la vision 2020 de la CEDEAO ; et (vi) le Programme économique régional de l'UEMOA.

### **Un cadre institutionnel pour l'élaboration du PND 2016-2020**

5. Pour son élaboration, un Cadre institutionnel a été créé par Arrêté n° 145/PM du 25 mars 2015. Ce cadre comprend un Comité interministériel d'Orientation et de Supervision (COS-PND 2016-2020), présidé par le Premier Ministre avec comme Vice-Président Ministre du Plan et du Développement ; un Comité Technique (CT-PND 2016-2020) présidé par le Directeur de Cabinet du Premier Ministre ; un Secrétariat Technique (ST-PND 2016-2020) coordonné par le Directeur Général du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté et des Groupes de Travail Thématiques.

### **Un processus d'élaboration participatif et inclusif**

6. L'élaboration du PND 2016-2020 s'est faite selon une approche participative. Ainsi, lors des travaux de la revue globale du PND 2012-2015, des consultations locales ont été organisées du 17 au 24 novembre 2014 dans les chefs-lieux des Districts autonomes et des ex-Districts pour recueillir les besoins et les aspirations des populations. Ces consultations ont regroupé les représentants issus du corps préfectoral, des collectivités

décentralisées, des services déconcentrés de l'administration, des autorités coutumières et religieuses, des associations de femmes et de jeunes, des forces de défense et de sécurité, des partenaires au développement, du secteur privé et de la société civile. Les résultats de ces consultations ont été capitalisés dans l'élaboration du PND 2016-2020.

7. Des consultations ont ensuite été organisées au niveau central avec les principales parties prenantes (Ministères techniques, société civile, organisations confessionnelles et communautaires, institutions de recherches et partenaires au développement) à travers les groupes de travail thématiques mis en place. Ces travaux ont permis de prendre en compte leurs préoccupations et propositions.
8. Un ensemble d'études existant et relatif à la vision au niveau mondial, africain et national, à l'émergence, aux politiques sectorielles et aux enseignements tirés de la mise en œuvre du premier PND ont servi de supports à l'élaboration du diagnostic et de l'esquisse des orientations stratégiques.
9. Le présent PND 2016-2020 est donc le fruit des concertations avec les populations sur le terrain, de l'exploitation des travaux d'études, des politiques sectorielles et de l'évaluation de la mise en œuvre du PND 2012-2015. Il représente le cadre dans lequel le pays et ses partenaires s'engagent en vue de relever le défi de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.
10. Les approches de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), la planification basée sur les Droits Humains, le Genre, l'Equité et le Développement Durable ont été utilisées afin de mieux faire ressortir les changements concrets attendus des différentes actions.
11. Le document est structuré en trois tomes. Le premier tome porte sur le diagnostic stratégique de la Côte d'Ivoire sur la trajectoire de l'émergence. Le deuxième tome aborde les orientations stratégiques et le troisième tome contient la matrice d'actions prioritaires.

## **II. ACQUIS DU PND 2012-2015**

12. Après quatre années de mise en œuvre, des résultats notables ont été enregistrés. En effet, la paix a été retrouvée, la cohésion sociale a été rétablie et la réconciliation nationale est en bonne voie. De plus, l'Etat de droit et la sécurité des biens et des personnes ont été rétablis sur l'ensemble du territoire. Ainsi, l'indice actuel de sécurité de la Côte d'Ivoire tel que défini par les Nations Unies est le même que celui des villes comme New York et Genève ; toute chose qui a favorisé le retour des institutions comme la Banque Africaine de Développement à son siège statutaire d'Abidjan en septembre 2014.
13. La mise en œuvre du PND a permis une croissance forte, soutenue et inclusive favorisant ainsi le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale. Le PIB par habitant a progressé de 21% sur la période 2012 à 2014, dans un contexte d'inflation maîtrisée, en dessous de la norme communautaire de 3%.

14. Au titre des infrastructures routières et services de transport, la mise en œuvre du Programme National de Développement (PND 2012–2015) est couronnée par la réception des premiers ouvrages structurants prévus dans le cadre de l'émergence à l'horizon 2020. Il s'agit, entre autres, de l'autoroute du Nord (Singrobo-Yamoussoukro), l'échangeur de la Riviera II, les ponts Henri Konan Bédié, de Bouaflé et de Jacqueville. S'agissant des routes, 140 Km du tronçon d'Autoroute Abidjan-Singrobo ont été renforcés, le bitumage des 86 Km du tronçon Singrobo-Yamoussoukro a été achevé ainsi que celui des 124 km du tronçon Boundiali-Tengrela. En outre, plus de 5 000 km de pistes rurales ont été reprofilés.
15. La situation dans les secteurs sociaux s'est améliorée de manière significative. Le nombre des emplois formels qui était de 722 567 en 2012 est passé de 756 597 en 2013 puis à 799 890 en 2014. Ces résultats s'inscrivent dans la dynamique de recherche de solutions au chômage des jeunes.
16. L'accessibilité à l'éducation est en nette amélioration avec la construction de 9 291 salles de classe au Primaire, de 3 500 salles de classe au niveau du Secondaire et de 45 collèges. Ces réalisations combinées au recrutement massif de personnel d'encadrement a permis d'accroître l'offre d'éducation. Ainsi, le taux brut d'admission au primaire, qui était de 73,4% en 2008 s'est amélioré pour se situer à 97,8% en 2014. Le taux brut de scolarisation quant à lui, est passé de 76,2% à 94,7% sur la même période.
17. Dans le domaine de la santé, la réhabilitation et le rééquipement d'hôpitaux et de centres de santé ont contribué à améliorer l'accès aux services de santé, tout comme la mise en œuvre de la mesure de prise en charge de la mère et de l'enfant avec la gratuité des soins, de la césarienne et des médicaments. En outre, l'équipement et la mise aux normes des plateaux techniques de structures sanitaires, entre autres, ont favorisé une meilleure qualité des services de santé.
18. Au niveau de l'accès à l'eau potable, les constructions de 794 pompes et 76 châteaux d'eau ainsi que l'entretien de 11 446 Pompes à Motricité Humaine, entre autres, ont permis d'accroître significativement l'accès des populations à une hydraulique humaine améliorée. Par ailleurs, le réservoir de la station de traitement de la ville d'Abidjan bénéficie désormais d'un stockage de 10 000 m<sup>3</sup> au sol. Toute chose qui participe au changement bénéfique des conditions de vie et de santé des populations.
19. L'ouverture de 71 chantiers de construction de logements sociaux sur toute l'étendue du territoire et la constitution de 3 060 hectares de réserves mobilisés et dédiés au programme des logements sociaux et économiques participent à l'accès des populations moins nanties à la propriété immobilière.
20. La connexion au réseau électrique d'environ 800 localités en milieu rural et l'allègement du coût des abonnements sociaux à l'électricité en faveur des ménages ont accru le taux d'accès et de couverture nationale.
21. Le secteur privé a fortement contribué à la mise en œuvre du PND à travers notamment les investissements massifs dans les secteurs énergies et miniers (mine de TONGON), les explorations pétrolière et gazière, ainsi que la mise en place de plusieurs unités de

transformation dans les secteurs du café, du cacao et de la noix de cajou. Sur la période 2012-2014, l'investissement du secteur privé s'élève à 4 669 milliards de FCFA contre une prévision de 3 946 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 118,3%. Son rôle moteur de la croissance économique est ainsi pleinement réaffirmé.

22. En dépit de ces acquis, les défis suivants doivent être relevés : (i) le maintien d'une croissance forte, soutenable, équitable, respectueuse des droits des personnes, du genre et de l'environnement ; (ii) la préservation de l'image du pays et (iii) le retour de la Côte d'Ivoire dans le groupe de tête des pays en Afrique et dans le monde, avec les meilleurs indices humains.

### **III. DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DE LA COTE D'IVOIRE SUR LA TRAJECTOIRE DE L'EMERGENCE**

23. Tirant les leçons de la mise en œuvre du PND 2012-2015, il est apparu que les efforts doivent être intensifiés pour tout à la fois maintenir la Côte d'Ivoire sur la trajectoire de l'émergence, mais aussi la rendre émergente à l'horizon 2020. Le diagnostic mené pour dégager les défis du prochain Plan national de développement 2016-2020 (PND 2016-2020) a mis en évidence les problèmes auxquels la Côte d'Ivoire doit s'attaquer pour accélérer son émergence.
24. Il a été reconnu qu'un «Etat développementaliste» est une des exigences de l'émergence de par sa capacité à impulser des réformes structurelles au bénéfice de l'intérêt général, de les planifier à long terme de manière participative et de produire des résultats de développement. Ces résultats de développement doivent reposer sur des changements dans les modes de production et de consommation mus par une croissance économique forte, diversifiée, centrée sur les êtres humains et basée sur une bonne utilisation de la technologie et de l'innovation. Cette diversification d'une économie ouverte sur l'extérieure doit s'adosser sur une accélération de l'intégration régionale et une mobilisation accrue des ressources intérieures. En centrant les objectifs de l'émergence sur l'amélioration de la condition humaine, l'émergence peut devenir un facteur d'accélération du développement humain.

#### **La problématique de la qualité des institutions et de la Gouvernance**

25. La sécurité s'est améliorée et un climat de paix a été instauré dans le pays. Sur le plan de la démocratisation et de la participation citoyenne, le jeu multipartiste reste affaibli par un contrôle insuffisant de l'activité gouvernementale, un rôle limité de l'opposition et un accès peu équitable au financement public et aux médias d'Etat par les différents partis politiques.
26. Le processus de décentralisation reste inachevé. L'administration publique, en dépit de son informatisation et de la mise en place partielle de l'e-gouvernance, a beaucoup souffert des années de crise qui ont à la fois dégradé les capacités techniques et la mémoire administrative et renforcé les pratiques hors des principes et normes. Les capacités de l'administration révèlent des insuffisances en termes de compétences, de

maitrise des systèmes, procédures et méthodes, mais aussi d'équipements adéquats pour être à la hauteur des enjeux de l'émergence.

27. Si l'importance de la planification est reconnue, elle n'est pas encore une culture ancrée pour faire de la chaîne Prospective, Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi Evaluation une force motrice porteuse des résultats de développement.
28. Au total, dans un grand nombre de dimensions de la gouvernance considérée comme la gestion macro-économique, les politiques structurelles, les politiques sociales et d'équité, la gouvernance et la qualité des institutions, la Côte d'Ivoire se trouve moins bien placée en se situant dans le dernier quart des pays les moins bien classés en Afrique (CPIA).
29. Le renforcement de la qualité de la gouvernance dans toutes ses composantes constitue un défi pour la Côte d'Ivoire. La qualité des institutions semble aussi problématique dans une optique d'efficacité, de respect de règles et procédures établies. Il semble impérieux de renforcer la qualité des institutions et de la gouvernance pour consolider la cohésion sociale, renforcer la participation citoyenne et assurer l'efficacité et la transparence de l'action publique. Les défis auxquels il convient de s'attaquer sont ceux de : (i) la consolidation de la paix, de la sécurité et de la démocratie ; (ii) la modernisation de l'Etat en cohérence avec ses missions et principes de transparence, d'efficacité et de responsabilité et ; (iii) l'organisation d'une participation solide de la société civile et du secteur privé dans le processus de développement.

**La problématique de la disponibilité et les capacités des femmes et des hommes à construire une Côte d'Ivoire émergente et prospère**

30. En matière d'éducation et de formation des femmes et des hommes, les progrès sont lents pour la réalisation de l'éducation primaire universelle et secondaire ou inachevés pour la parité fille garçon et l'alphabétisation. Les jeunes qui sortent de l'école n'ont pas accès à l'emploi pour une grande partie d'entre eux.
31. Le lien entre le monde du travail et le système scolaire est mince au point où les réajustements dans les programmes de formation sont rares. L'enseignement supérieur reste rigide au point où les formations pour lesquelles le marché du travail n'offre que peu de perspectives continuent à être données sans changement majeur. Dans le même temps, la recherche est conduite sans grand rapport avec les besoins du système productif.
32. La santé progresse, mais pas suffisamment pour permettre une amélioration rapide de l'espérance de vie à la naissance. La transition démographique tarde à se réaliser à cause de la lente réduction de la mortalité infantile de même qu'à tous les âges de la vie pendant que l'indice synthétique de fertilité reste élevé. Les jeunes filles sujettes à des grossesses précoces sont plus exposées à l'échec scolaire et enclin à une participation à la vie active limitée par rapport aux garçons de même âge.
33. L'ambition du gouvernement de mettre en place un système complet de protection sociale reste à concrétiser. En termes de cadre de vie, l'accès à un logement décent, à un cadre de vie salubre, à une énergie propre et à une eau potable restent à concrétiser. Les

inégalités sont fortes entre d'une part les pauvres et non pauvres et d'autre part entre les zones rurales et urbaines. Au total, l'indicateur de développement humain progresse, mais lentement. Le défi auquel il faudra s'attaquer est celui du développement humain et du renforcement de la résilience.

### **La problématique des changements des modes de production et de consommation pour construire l'émergence**

34. Les progrès enregistrés dans l'amélioration du climat des affaires sont effectifs et stimulent déjà les investissements directs étrangers y compris dans le domaine de la transformation des produits agricoles.
35. L'agriculture bien que demeurant le premier employeur en Côte d'Ivoire reste marquée par une faible productivité. L'ensemble des filières agricoles, halieutiques et avicoles connaissent quelques problèmes de productivité et de compétitivité. Les rendements dans de nombreuses filières sont plus faibles que ceux des pays concurrents à l'exception de l'hévéaculture.
36. La productivité globale des facteurs, de même que celle du capital et du travail sont restées limitées et avec des contributions à la croissance moins élevées que dans les pays émergents de référence.
37. Les secteurs pouvant faire l'objet de rattrapage technologique et de recherche développement pour promouvoir les innovations technologiques et une croissance durable doivent être identifiés.
38. Les exportations progressent peu compte tenu de la faible diversification de l'économie mais aussi des problèmes spécifiques de compétitivité et de qualité de produits auxquels chacune des filières exportatrices est confrontée. Le niveau encore limité de la transformation des produits de base expose les exportations à la volatilité des termes de l'échange.
39. La faible diversification de l'économie et de transformation des produits de base limite les opportunités d'emplois et de développement des compétences pour les jeunes entrant sur le marché du travail. En retour, le système de l'enseignement ne fournit pas sur le marché du travail des diplômés dotés de compétences entrepreneuriales et techniques pour faire preuve d'esprit d'innovation dans la création entrepreneuriale.
40. Les entreprises connaissent des difficultés de financement, mais aussi des faiblesses dans les compétences managériales pour produire des projets de qualité bancable en nombre suffisant. Elles se heurtent aussi aux coûts des facteurs élevés. Le processus de normalisation induit des coûts qui gênent la compétitivité.
41. Les entreprises privés et publiques doivent pleinement assumer leur responsabilité sociétale dans le développement de leurs ressources humaines, leur responsabilité au niveau des communautés et le respect du genre et de l'environnement. Elles doivent aussi jouer pleinement leur rôle dans le développement d'une économie verte.
42. L'impérieuse nécessité de la transformation structurelle devra être bâtie sur des comportements et capacités entrepreneuriaux novateurs pour investir tous les secteurs

d'activités, industriels, agricoles, comme des services, des TIC, du tourisme, de la culture, de la santé, de la formation professionnelle, etc. Elle pose aussi comme principaux défis à relever ceux de la mise en place d'une stratégie opérationnelle d'innovation mettant ensemble toutes les parties prenantes (entreprises, institutions de recherche, collectivités territoriales) pour assurer la transformation des produits de base et diversifier l'économie en investissant de nouvelles chaînes de valeur. Un autre défi est celui de la mise en œuvre des politiques et interventions pour une offre compétitive sur les marchés locaux, régionaux et internationaux touchant les infrastructures de production, la stabilisation voire la réduction des coûts relatifs des facteurs, et l'accompagnement requis pour répondre aux normes de qualité édictées par filière. Le dernier défi est celui d'assurer progressivement l'orientation des modes de production et de consommation de manière cohérente avec les principes de durabilité environnementale dont notamment la réduction des émissions des gaz à effets de serre, la conservation de l'environnement et de la biodiversité.

**La problématique du développement des infrastructures stratégiques comme levier de l'émergence et en cohérence avec les principes de durabilité environnementale**

43. Des gros efforts ont été faits dans le cadre du PND 2012-2015 pour remettre en l'état les infrastructures de transport et développer les nouvelles; notamment les ponts, autoroutes et routes nationales. Des programmes de logements sociaux ont aussi été lancés pour améliorer le cadre de vie et réduire les quartiers précaires. Les programmes d'accroissement des capacités de production et de fourniture d'eau potable en dépit des progrès réalisés nécessitent d'être étendues partout pour assurer l'accès à l'eau potable à toute la population. Ces efforts colossaux devraient continuer à combler le retard accumulé et réduire les disparités qui se sont accentuées entre zones urbaines et rurales, ainsi que entre régions dotées d'entreprises et de grandes exploitations agricoles et minières et celles qui en sont dépourvues. Le défi vise aussi à poursuivre les efforts de renforcement des équipements socio-collectifs pour améliorer le bien-être des populations.
44. C'est toute la dimension environnementale et le développement d'une économie verte qu'il s'agit de considérer dans l'implantation des édifices au niveau local et même dans les grandes métropoles. Le défi de la réduction des émissions des gaz à effet de serre doivent être présents dans tout choix, comme la recherche de l'efficacité énergétique et la mise en valeur des énergies renouvelables, une gestion adéquate des déchets et la réduction de la déforestation.
45. Les infrastructures implantées dans les différentes régions ne sont pas souvent interconnectées pour favoriser l'implantation des activités industrielles ou économiques. Elles sont aussi inégalement réparties. Le défi qui en découle est double : celui de la création des pôles de croissance et de compétitivité pour engendrer des externalités positives pouvant inciter à l'implantation des structures économiques ; un autre défi se rapporte à la correction des inégalités territoriales et au renforcement du sentiment d'appartenance à la nation.

46. Le développement des infrastructures qui implique toutes les facilités y compris énergétiques et en matière de TIC doit se faire de manière à renforcer les capacités de résilience des populations et des communautés bénéficiaires. Leur intégration dans un environnement propice au développement de leurs activités est essentielle. Le défi est surtout de maintenir l'équilibre écologique pour garantir une vie paisible des populations des zones de développement.
47. L'implication des populations, des régions, des districts et des collectivités locales dans des choix qui les concernent est indispensable. Une des modalités pourrait être de mettre en œuvre des plans de développement local élaborés de manière collaborative entre l'Etat et les structures locales pour assurer la cohérence entre les orientations globales du PND et les impératifs de développement local.

**La problématique de l'insertion avantageuse dans le réseau d'échanges régionaux et mondiaux.**

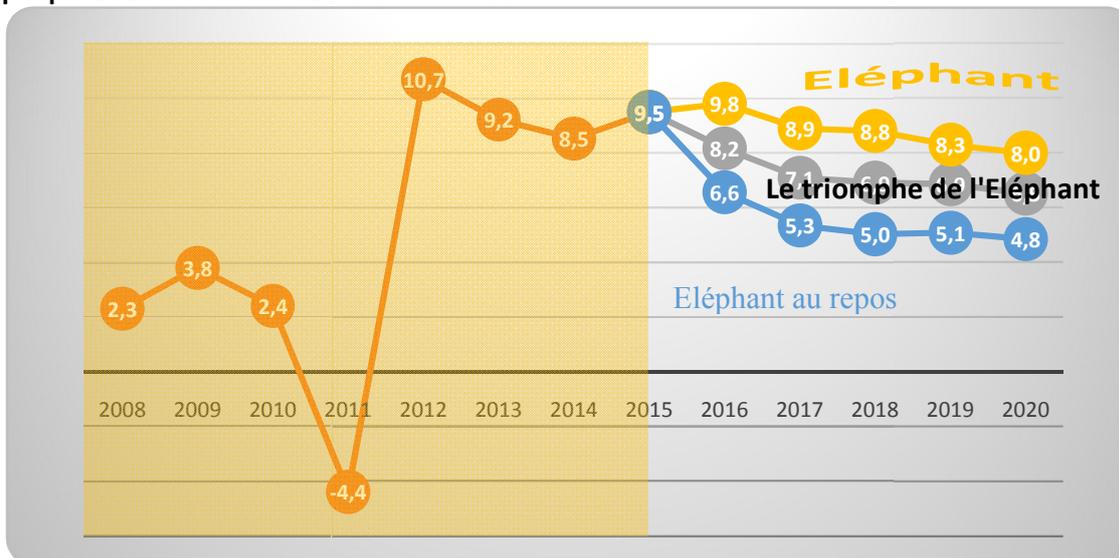
48. La Côte d'Ivoire a regagné en respectabilité et influence durant ces dernières années grâce à l'implication personnelle du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, dans le règlement des conflits ayant frappé la sous-région. Le dynamisme économique engendré par la mise en œuvre du PND 2012-2015 a aussi permis à la Côte d'Ivoire de recouvrer son rôle moteur tant au sein de l'UEMOA que de la CEDEAO.
49. La coopération régionale et internationale constitue un des maillons importants pour asseoir des partenariats stratégiques tant pour le développement des échanges, le financement que l'acquisition des technologies. Elle constitue un défi important dans l'optique de l'accélération du processus de développement et de l'élargissement des marchés porteurs pour les investissements directs étrangers et la croissance économique en Côte d'Ivoire. Le défi sera d'asseoir des partenariats solides concourant à la réalisation des objectifs nationaux de développement.
50. Des stratégies communautaires peuvent aussi aider à repartir de manière optimale les chaînes de valeurs locales s'inscrivant dans la perspective de l'élargissement de l'économie régionale. Le cadre communautaire accorde le droit d'établissement qui ne semble pas toujours suffisamment exploité par les entreprises à capitaux ivoiriens. Ces entreprises pourraient être soutenues pour acquérir une taille régionale pour asseoir leurs activités dans des espaces plus larges et renforcer leur compétitivité. Le défi est d'asseoir un partenariat public privé qui s'inscrit dans cette perspective.
51. L'organisation d'un groupe consultatif pour le financement du PND 2012-2015 a montré à quel point les partenariats stratégiques ont été utiles et catalyseurs pour porter les messages constructeurs pour la Côte d'Ivoire. Le financement étant l'une des clés de succès de la mise en œuvre d'un plan, l'enjeu est donc de mobiliser les partenaires régionaux comme internationaux pour les financements additionnels requis pour la mise en œuvre du PND 2016-2020.

#### IV. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

52. L'étude prospective « Côte d'Ivoire 2040 » a permis de définir la Vision à long terme du pays. Cette Vision s'appuie sur les résultats des études rétrospectives, de l'enquête sur les aspirations des populations, de l'analyse structurelle et de l'analyse du jeu des acteurs et sur le scénario de référence. Sur cette base, **la Vision de la Côte d'Ivoire pour l'horizon 2040**, s'énonce comme suit : « **La Côte d'Ivoire, puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde** ». Elle repose sur quatre grands piliers : (i) la Côte d'Ivoire, puissance industrielle ; (ii) la Côte d'Ivoire, une nation unie dans sa diversité culturelle ; (iii) la Côte d'Ivoire, une nation démocratique et ; (iv) la Côte d'Ivoire, ouverte sur le monde.
53. L'analyse stratégique menée dans le cadre de la préparation du PND 2016-2020 conforte dans l'idée que la Côte d'Ivoire doit asseoir son émergence sur la transformation structurelle fondée sur l'accélération de son industrialisation. Le PND 2012-2015 devait, dans un premier temps, poser les fondements de l'émergence. Et, dans un deuxième temps, il s'agissait d'en accélérer la marche, afin de **transformer la Côte d'Ivoire en un pays émergent**. Le Plan national de développement 2016-2020 a pour objectif central de conduire la Côte d'Ivoire à l'émergence grâce à une stratégie volontariste. Cette émergence c'est d'abord un mieux-être accru des populations, partout en Côte d'Ivoire, qui se traduira par une réduction significative de la pauvreté et une montée concomitante de la classe moyenne pour soutenir durablement le processus de croissance. C'est aussi une économie dynamique soutenue par une industrialisation rapide porteuse de transformation structurelle et d'opportunités élargies d'emplois décents. C'est également une Côte d'Ivoire qui gagne sur le plan de son intégration dans l'économie mondiale et qui coopère avec ses voisins pour le renforcement de l'intégration régionale.
54. La Côte d'Ivoire entend, à travers son processus d'émergence, poursuivre son objectif de croissance rapide et soutenue sur la durée, pour permettre d'atteindre un revenu intermédiaire élevé et une qualité de vie améliorée pour l'ensemble de sa population. Elle envisage également de mener des transformations structurelles de grande ampleur et d'assurer une bonne insertion de son économie dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.
55. Le résultat global du PND 2016-2020 est : "**la Côte d'Ivoire est un pays émergent à l'horizon 2020 avec une base industrielle solide**". La Côte d'Ivoire entend s'appuyer sur les piliers qui résultent de l'analyse stratégique, à savoir :
- la qualité des institutions et de la gouvernance sous toutes ses formes ;
  - la disponibilité et les capacités des femmes et des hommes à construire une Côte d'Ivoire émergente et prospère ;
  - les changements dans les modes de production et de consommation pour construire l'émergence ;
  - le développement des infrastructures stratégiques comme levier de l'émergence et en cohérence avec les principes de durabilité environnementale et ;
  - l'insertion avantageuse dans le réseau d'échanges régionaux et mondiaux.

56. Dans le cadre du PND 2016-2020 dont l'objectif est de faire de la Côte d'Ivoire un Pays émergent avec une base industrielle solide à l'horizon 2020, trois scénarios de cadrage macroéconomiques ont été élaborés sur la base de différentes évolutions possibles de l'environnement socioéconomique et politique tant national que régional. Les trois scénarios : « l'éléphant au repos », « le triomphe de l'éléphant » et « l'éléphant émergent ».
57. Pour soutenir l'ambition du PND 2016-2020, le scénario choisi est celui de l'éléphant émergent. Ce scénario qui se veut volontariste s'appuie sur la consolidation de la stabilité politique et un fort niveau des investissements productifs tant publics que privés. Ces investissements devraient particulièrement stimuler le développement de l'industrie, pilier essentiel de la transformation structurelle de l'économie Ivoirienne. En effet, malgré un appareil productif industriel relativement diversifié par rapport aux pays de la sous-région, l'industrie dispose de marges de progression importantes. L'accélération de la transformation structurelle et de la création concomitante d'emploi demeurent des défis incontournables pour à la fois garantir l'inclusivité du processus de croissance et la marche vers l'émergence.
58. **Croissance du PIB réel** : Les investissements massifs prévus couplés à la stabilité sociopolitique retrouvée devraient permettre de maintenir la croissance à un niveau relativement élevé. Le taux de croissance du PIB passerait de 9,8% en 2016, à 8,9% en 2017 puis à 8,8% en 2018 et à 8,3% en 2019 et 8,0% en 2020.

Graphique 1 : Evolution du PIB selon les scenarios



Source: DGPLP/MEMPD, DCPE/DGE/MPMEF, DGBF/MPMBF

59. La Côte d'Ivoire entend développer son secteur industriel sur la base de son avantage comparatif avéré, notamment dans l'agro-industrie par la diversification et le développement d'activités à forte valeur ajoutée que dans les autres industries manufacturières, particulièrement celles à forte intensité de main d'œuvre.

60. Le cadrage macroéconomique et budgétaire du PND 2016-2020 dégage un niveau d'investissement de **30 000 milliards de FCFA, dont 11 284 milliards de FCFA pour le secteur public** (y compris les institutions sans but lucratif). Les investissements privés ressortent à **18 716 milliards de FCFA**, soit 62,4% du total des investissements.
61. Les prévisions de recettes et de dépenses pour la période 2016-2020 sont basées sur un taux de croissance moyen du PIB de 8,7% sur la période.

Tableau 1 : Projections des investissements (en milliards de FCFA)

Projections	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total 2016-2020	Répartition (%)
Taux de croissance du PIB réel	9,5%	9,8%	8,9%	8,8%	8,3%	8,0%		
Investissement	3 528,10	4 277,20	5 148,53	6 000,28	6 847,32	7 726,67	30 000,00	100
Public	1 502,20	1 643,68	1 950,68	2 286,28	2 560,38	2 843,44	11 284,45	37,6
Privé	2 025,90	2 633,52	3 197,85	3 714,00	4 286,94	4 883,23	18 715,55	62,4
Taux d'investissement (% PIB)	18,70%	20,20%	21,20%	22,40%	23,30%	23,90%		
Public	7,9%	7,8%	8,0%	8,5%	8,7%	8,8%		
Privé	10,7%	12,5%	13,2%	13,9%	14,6%	15,1%		

Source: DGPLP/MEMPD, DCPE/DGE/MPMEF, DGBF/MPMBF

62. La politique budgétaire sur la période 2016-2020 vise à accroître les investissements publics tout en préservant la soutenabilité de la dette publique. Le Gouvernement continuera à renforcer la qualité de la dépense publique et mettra en œuvre les propositions de réformes contenues dans le rapport final de la Commission de réforme fiscale.
63. Les recettes tiennent compte des prévisions de 2015 et des perspectives d'évolution économique nationale et mondiale. Ainsi, **les recettes totales et dons** passeraient de 4 444,8 milliards en 2016 à **6 492,6** milliards en 2020, avec un taux de croissance moyen de 8,2%. Ces ressources restent dominées par les recettes fiscales établies à 80,6% en moyenne sur la période. **Les recettes fiscales passeraient de 3 453,7** milliards de FCFA en 2016 à **5 317,7** milliards en 2020. La pression fiscale croîtrait à un rythme plus faible que le PIB en passant de 16,3% en 2016 à 16,9% en 2020.
64. **Les recettes non fiscales** s'établiraient à 625,1 milliards de FCFA en 2016 contre 679,2 milliards de FCFA en 2020, en tenant compte de l'impact de la réforme de la sécurité sociale et celui de la mise en œuvre de la stratégie de la masse salariale.
65. **Pour ce qui concerne les dons**, ils ressortiraient à 366,1 milliards de FCFA en 2016 pour atteindre 495,7 milliards de FCFA en 2020 du fait de la prise en compte dans les prévisions financières uniquement des projets ayant des conventions signées.
66. **Les charges salariales** devraient passer de 1 428,9 milliards de FCFA en 2016 à 1 684,8 milliards de FCFA en 2020, soit une hausse de 255,9 milliards de FCFA sur la période pour prendre en charge les recrutements ordinaires ainsi que les impacts financiers de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de gestion de la masse salariale.

67. **Les dépenses de fonctionnement** sont projetées à 831,0 milliards de FCFA en 2016 et à 1 063,8 milliards de FCFA en 2020.
68. **Les subventions et transferts** passeraient, quant à elles, de 372,9 milliards en 2016 à 394,1 milliards en 2020. Ces subventions seront affectées essentiellement aux écoles privées, aux EPN, aux collectivités, au secteur électricité et à la filière coton.
69. **Les dépenses d'investissement** s'établiraient à 1 643,7 milliards de FCFA en 2016 à 1 950,6 milliards de FCFA en 2017 puis à 2 843,4 milliards de FCFA en 2020, prenant en compte les priorités du PND.
70. **Les intérêts dus sur la dette publique** se chiffrent à 319,4 milliards de FCFA en 2016, à 311,6 milliards de FCFA en 2017 ; 277,7 milliards de FCFA en 2018 ; 245,2 milliards de FCFA en 2019 et à 212,2 milliards de FCFA en 2020, conformément à la politique de la dette publique engagée par l'Etat.
71. Au titre des **soldes budgétaires**, les finances publiques seraient caractérisées par une hausse des déficits sur le moyen terme essentiellement expliquée par la mise en œuvre de la mesure de revalorisation des salaires et la baisse du rythme des recettes. Les déficits budgétaires base ordonnancement se situeraient à -3,3% du PIB en 2016, -3,7% en 2017, -3,4% en 2018, -2,6% en 2019 et -2,1% en 2020.
72. En outre, **les besoins du PND 2016-2020** s'élèvent à **9 003,1 milliards de FCFA** dont 1 751,5 milliards de FCFA en 2016, 1 982,1 milliards de FCFA en 2017, 1 883,1 milliards de FCFA en 2018, 1 732,1 milliards de FCFA en 2019 et 1 654,3 milliards de FCFA en 2020.
73. Dans le cadre du PND 2016-2020, l'épargne publique est estimée à 5 215,6 milliards de FCFA. Il se dégage un **besoin de financement destiné à l'investissement public** de 4 425,2 milliards de FCFA sur la période 2017-2020, à mobiliser au cours du Groupe Consultatif. Pour l'exercice 2016, il se dégage un besoin de financement de 1 075,2 milliards de FCFA dont 718 milliards de FCFA de dons et emprunts acquis. Le reliquat de 357,2 milliards de FCFA sera obtenu par recours au marché monétaire et financier régional.
74. Dans le cadre du PND 2016-2020, le Gouvernement continuera à inscrire la gestion de la dette publique dans la nouvelle vision prenant en compte les exigences internationales ainsi que les normes communautaires de l'UEMOA. Chaque année, l'Etat formule une Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT), pour appuyer le plan opérationnel d'endettement public extérieur et intérieur visant à satisfaire ses besoins de financement aux moindres coûts et risques possibles. Cette stratégie sera annexée à la loi de finances.

Tableau 2 : Besoins de financement du PND 2016-2020

Années	2016	2017	2018	2019	2020	Total
<b>RECETTES ET DONS</b>	<b>4444,8</b>	<b>4802,5</b>	<b>5279,3</b>	<b>5873,7</b>	<b>6492,6</b>	<b>26893,0</b>
Recettes totales	4078,8	4352,4	4855,2	5415,9	5996,9	24699,2
Dons	366,1	450,1	424,1	457,8	495,7	2193,7
Recettes fiscales/PIB	16,35%	16,35%	16,49%	16,72%	16,87%	16,56%
<b>DEPENSES TOTALES ET PRETS NETS</b>	<b>5134,4</b>	<b>5679,6</b>	<b>6175,0</b>	<b>6617,5</b>	<b>7159,1</b>	<b>30765,6</b>
Solde budgétaire corrigé de l'excédent de sécurité	-791,0	-989,4	-1 020,0	-880,8	-817,5	-4498,6
Amortissement de la dette	-935,6	-967,7	-838,1	-826,3	-811,7	-4379,5
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>-1 751,5</b>	<b>-1 982,1</b>	<b>-1 883,1</b>	<b>-1 732,1</b>	<b>-1 654,3</b>	<b>-9003,1</b>

Source: DGPLP/MEMPD, DCPE/DGE/MPMEF, DGBF/MPMBF

75. La Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme 2015-2020 repose sur des instruments d'endettement qui permettront de répondre au mieux aux besoins de financement de l'Etat qui s'élevaient à 9 003,1 milliards de FCFA. Cette stratégie tient compte d'une part, des besoins importants de financement qui serviront à soutenir l'ambitieux programme d'investissement et d'autre part, des contraintes liées à la diminution des ressources concessionnelles tout en assurant la soutenabilité de la dette.
76. Le Gouvernement envisage de mobiliser davantage de ressources intérieures sur les moyens et longs termes pour faire face à ses besoins de financement. Conformément à la SDMT 2016-2020, les nouveaux financements devraient être mobilisés en moyenne à hauteur de 56% sur le marché domestique et à concurrence de 44% à l'extérieur.
77. Les flux massifs de nouveaux financements nécessaires à la mise en œuvre du PND 2016-2020 sont à rechercher dans un contexte de limitation de l'offre des financements concessionnels auprès des créanciers extérieurs classiques (multilatéraux et bilatéraux), ainsi, le Gouvernement se tournera davantage vers les emprunts non concessionnels.
78. **Sur la période 2016-2020, les financements extérieurs représentent 44% et se composent à 20% non concessionnel, 15% semi-concessionnel et 9% concessionnel. Les financements intérieurs ont une part de 56% et se composent à 7% court terme, 19% moyen terme et 39% long terme.**
79. Quant aux financements intérieurs ils représentent : (i) 56% sur la période 2016-2020 et se composeraient de 33% de titres de long terme, 17% de titres de moyen terme et 6% de titres de court terme, (ii) 65% sur la période 2021-2035 et seraient composés de 7% de court terme, 19% de moyen terme et 39% de long terme.
80. Une Analyse de Viabilité de la Dette (AVD) présentant l'évolution des indicateurs d'endettement de la Côte d'Ivoire depuis 2012 et des projections sur une période de 20 ans, à partir de 2015, a été conduite afin d'évaluer le risque de surendettement.

Tableau 3 : Stratégie de financement de la dette publique par instrument et par source de 2016 à 2020

Sources et Types d'Instruments	Pourcentage	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
<b>Dettes extérieures</b>	<b>43,7%</b>	<b>783</b>	<b>793,4</b>	<b>837,3</b>	<b>752,7</b>	<b>811,3</b>	<b>3 977,7</b>
Emprunts :							
Concessionnels	8,8%	195,7	198,3	167,5	112,9	121,7	796,1
Semi-concessionnels	14,7%	203,6	285,6	301,4	263,5	283,9	1 338,00
Non-concessionnels	20,3%	383,7	309,4	368,4	376,4	405,6	1 843,50
<b>Dettes intérieures</b>	<b>56,3%</b>	<b>783</b>	<b>969,7</b>	<b>1 023,4</b>	<b>1 129,1</b>	<b>1 216,9</b>	<b>5 122</b>
Titres Publics de :							
Court terme (≤ 1an)	5,6%	78,3	97	102,3	112,9	121,7	512,2
Moyen terme (2-5 ans)	16,9%	234,9	290,9	307	338,7	365,1	1 536,60
Long terme (6 ans et plus)	33,8%	469,8	581,8	614	677,5	730,1	3 073,20
Autres emprunts domestiques		-	-	-	-	-	-
<b>Financement total</b>	<b>100%</b>	<b>1 565,9</b>	<b>1 763,1</b>	<b>1 860,7</b>	<b>1 881,8</b>	<b>2 028,1</b>	<b>9 099,7</b>

Source: DGPLP/MEMPD, DCPE/DGE/MPMEF, DGBF/MPMBF

81. **Les résultats de l'AVD indiquent le risque de surendettement sur la dette extérieure reste modéré. Les indicateurs de solvabilité et de liquidité demeurent tous en dessous de leurs seuils respectifs sur la période d'analyse.** Toutefois, ces indicateurs présentent une vulnérabilité à un choc modélisant une hausse de 2% sur le taux d'intérêt moyen des financements.